

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 29 mars 2023

Date de convocation : 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président, hormis pour la délibération 04 sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN.

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSSES : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT – Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Elodie BRANGER – Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN sauf à la délibération 41 - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 34 de la délibération 01 à 03 – 33 à la délibération 04 – 34 de la délibération 05 à 40 – 33 à la délibération 41 – 34 de la délibération 42 à 44

Nombre de conseillers votants : 37 de la délibération 01 à 03 – 35 à la délibération 04 – 37 de la délibération 05 à 40 – 36 à la délibération 41 – 37 de la délibération 42 à 44

Pouvoirs :

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD

Véronique BESSE avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Alexandra BEAUNÉ avait donné pouvoir à Landry RONDEAU

Secrétaire de séance : Estelle SIAUDEAU

- **44. ADOPTION DU REGLEMENT DES JEUX CONCOURS DE L'OFFICE DE TOURISME** – Rapporteur : Landry RONDEAU

Dans le cadre de la valorisation de la destination du Pays des Herbiers et de la stratégie globale de communication digitale et de promotion de l'Office de Tourisme, le service souhaite mettre en place des jeux-concours sur les réseaux sociaux de la collectivité (Instagram et Facebook).

En 2022, le jeu de l'été a d'ailleurs connu un premier succès avec 300 participations.

En 2023, le service envisage la création de plusieurs jeux qui pourront se dérouler sur l'année, suivant les saisonnalités ou les actualités de l'Office de tourisme.



Chaque jeu pourra être doté d'un lot d'une valeur pouvant aller jusqu'à 1 000€ maximum.

La participation au jeu s'effectue en postant un « like » et/ou un commentaire identifiant un(e) ami(e) depuis son propre compte Instagram ou Facebook sous la publication du Pays des Herbiers.

Toutes les modalités de ces jeux sont précisées dans un règlement présentant l'organisation du jeu, les conditions et modalités de participation, la dotation, la désignation du gagnant ainsi que toutes les informations relatives à la protection des données.

Il est proposé d'approuver la création de ces jeux-concours ainsi que le règlement y afférent.

Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu le projet de règlement ci-annexé,
Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme du 2 mars 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 février 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

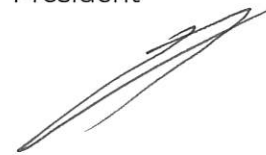
- approuver la création des « jeux-concours de l'Office de Tourisme »,
- approuver le règlement « jeux-concours de l'Office de Tourisme »,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer toutes les pièces à intervenir

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Estelle SIAUDEAU,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



Transmis en Préfecture le : 05 AVR. 2023
Publié électroniquement le : 05 AVR. 2023

